

# ***COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL***

***DU 3 MAI 2018***

Présents: ABRANOWITCH S. – BLONDRON A. - BONEMAISON F. – BOUTET S. – BUCHET C. - CHABROL JE – COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. - DUMAS S. – DUMONT S. – GALLEAZZI J. - LAURENT S. – MARCHAND P. - PENAUD J.P. - PIAT J. – PICARELLI V. - SIMON D. - VENUAT J.

Absent ayant donné procuration: BARBOSA J. – CHERPRENET S. – GODET V. – TABOURET V.

Absente : FARDINI M.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

.....

## **1-Personnel communal :**

### ➤ Emplois saisonniers

Deux postes d'agents saisonniers à temps plein seront créés en juillet et août pour renforcer les services techniques pendant la période estivale.

### ➤ Création d'un poste de DGS

L'assemblée a voté le recrutement d'un Directeur Général des Services en emploi fonctionnel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 (21 voix pour et 1 abstention).

## **2-Attributions de subventions :**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution des subventions suivantes :

➤ 3 000 € à l'Ecole de Musique Associative en Pays d'Huriel (EMAPH) pour l'organisation de « Festimusic » les 7 et 8 juillet.

➤ 1 000 € à l'association VOLVAA pour l'organisation du « Voyage des Toqu'arts » les 2 et 3 juin.

➤ 1 000 € à l'association des Enfants de la Toque pour l'organisation du 10<sup>ème</sup> anniversaire des Troubl'Fêtes.

## **3-Candidature à l'appel à projet « Dispositif Villages Remarquables » :**

Un dossier de candidature à l'appel à projet « Dispositif Villages Remarquables » sera déposé auprès de la Région dans le but d'obtenir la reconnaissance de village remarquable et de bénéficier d'une subvention pour la restauration des menuiseries et parements extérieurs du Donjon de la Toque.

## **4-Bail de la pizzeria :**

Un avenant au bail de la pizzeria sera signé avec les nouveaux gérants afin d'échelonner le loyer sur une période de 12 mois soit 650 € pendant les 6 premiers mois, 700 € les 6 mois suivants avant d'atteindre le montant de 794,12 € mensuels.

## **5-Convention de mise à disposition d'une salle à la maison du temps libre :**

Une convention sera signée avec le syndicat C.G.T. des Territoriaux de la Ville d'HURIEL pour l'utilisation d'une salle de la Maison du Temps Libre en alternance avec la retraite sportive.

**6-Affaires générales :**

- Le maire informe l'assemblée qu'il est en attente de nouvelles offres de prix de 2 candidats pour la réalisation du PLU suite à une renégociation.
- Les élus recevront Mme la Sous-Préfète le lundi 7 mai à 15h30.

.....

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 5 juin 2018 à 19h.